

## Adjoint des cadres hospitaliers

### Informations sur le concours

|  |                          |
|--|--------------------------|
| Publié le :                                    | 16-05-2025               |
| Filière :                                      | Filière administrative   |
| Catégorie :                                    | B                        |
| Type(s) de concours :                          | Sur titres, Sur épreuves |
| Voie(s) d'accès :                              | Interne, Externe         |
| Nombre de postes offerts par l'établissement : | 12                       |
| Date du concours :                             | 18-08-2025               |
| A propos du poste :                            |                          |

**branche « gestion administrative générale »**

### Informations sur l'établissement

|            |   |
|------------|---|
| Nom :      | Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg                                   |
| Ville :    | 67000 Strasbourg  |
| Site Web : | <a href="https://www.chru-strasbourg.fr">https://www.chru-strasbourg.fr</a> |

### Pour candidater

|                              |            |
|------------------------------|------------|
| Date limite de candidature : | 18-07-2025 |
| Conditions de candidature :  |            |

### Concours interne sur épreuves

07 postes sont ouverts au concours interne sur épreuves

Peuvent candidater au concours interne sur épreuves:

Les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services, au 1er de l'année d'organisation du concours, auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique.

## **Concours externe sur titres**

05 postes sont ouverts au concours externe sur titres

Peuvent candidater au concours externe sur titres :

Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé

.

Les candidats n'étant pas titulaires du titre ou diplôme requis peuvent tout de même concourir à titre dérogatoire s'ils sont parent d'au moins 3 enfants ou sportifs, juges ou arbitres de haut niveau inscrits sur une liste fixée annuellement par arrêté du ministre chargé des sports.

Pièces à fournir :

- Le formulaire d'inscription complété\* ;
- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre (lettre de motivation) ;
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies ;
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- Pour les candidats de moins de 25 ans, une photocopie de l'état signalétique des services militaires ou, pour les candidats n'ayant pas accompli le service national, la photocopie d'une pièce attestant de leur situation au regard des lois sur le recrutement de l'armée (certificat individuel de participation à la JDC) ;
- Un état signalétique des services publics établi par le service carrière de l'établissement de rattachement (y compris les établissements précédents) ATTENTION : ce document est à demander au plus vite à votre gestionnaire individuel, plusieurs jours de traitements sont nécessaires
- La fiche du poste occupé au moment de l'inscription ;

A ajouter pour le concours externe uniquement :

- Une copie des titres de formation, certifications et équivalences (diplômes) détenus ;
- Les attestations des emplois préalables (s'il y en a eu) ;
- A ajouter pour le concours interne uniquement : Un dossier complété de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) du candidat, accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat\*.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Direction des ressources humaines et de la politique sociale

Cellule Concours

1, Place de l'Hôpital – BP 426

67091 STRASBOURG Cedex